



COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

Réunion Comité Directeur — 02 décembre 2016 —

Réunion ouverte à 18H45 à LIMOGES (Salle Blanqui n°2)

Présents : Marc DRUTEL / Christophe GERMANNAUD / Pascal CHARBONNIAUD / Cédric BREUIL / Max GONON / Paul-Louis LAFONT / André JANDAUD / Olivier JAYAT / Antonio ARANTES / Loïc LACOUCHIE

Absents excusés : Guillaume BREGEAT / Jean François FAYEMENDY / Lionel DOUDET

A) Bilan Financier au 01/12/16

Voir fichier Excel spécifique.

Le bilan 2016 est globalement à l'équilibre. Objectif final : léger déficit inférieur à 100 €.

Décisions prises en Comité Directeur : Subvention accordées aux jeunes pêcheurs (50 € par participation à un championnat de France) et subvention au SPP87 (1000 € pour participation au championnat du Monde des clubs 2017)

B) Bulletin 2016

Finalisé (Version préliminaire Marc Drutel mise au standard d'impression grâce à l'aide de Jean Luc Chaput et son entreprise APCL). Tirage en cours pour 200 bulletins (+50 ex vs 2015).

Pour 2017, il est envisagé de confier l'élaboration du bulletin à une société d'impression.

C) Bilan 2016 & préparation AG

Bilan sportif et activités extra-sportives : Cf. Bulletin.

- **Critérium mixte**

Les dispositions prises en 2014 et en 2015 commencent à porter leurs fruits. Pour la première fois depuis plusieurs saisons, la participation au critérium départemental a légèrement remonté en 2016 (Participation moyenne de 37 pêcheurs, +2 vs 2015) C'est encourageant mais cela demande à être consolidé dans le futur.

L'analyse de la saison montre que pour être une réussite, un concours doit répondre à 2 critères importants :

- Un parcours poissonneux qui attire les pêcheurs
- Une date judicieuse avec peu ou pas de concurrence d'autres épreuves d'envergure.

Remarque sur montants D2 2017: A ce jour, le dernier qualifié pour la D2 2017 est Georges Chalumeau qui s'est classé 35^{ème} du critérium 2016.

- **Critérium Feeder**

La participation moyenne s'est établie à 20 pêcheurs ce qui montre que ce critérium répond à un vrai besoin. Ce critérium sera reconduit en 2017.

- **Critérium HIVER**

Faute d'une remontée efficace des résultats, il a été impossible cette année de consolider un classement

général pour le critérium d'hiver 2015-2016. Lionel DOUDET est considéré comme le vainqueur moral de ce challenge.

- **Discussions championnats**

- *Abandon Gilles REIGNIER suite à 1^{ère} manche D2 Coup :*

Le Comité Directeur a voté la sanction suivante : non prise en compte des résultats critérium de Gilles en 2016. En conséquence, Gilles ne pourra pas participer aux Championnats Coup 2017. Par contre, il pourra participer aux autres championnats 2017 (Moulinet, Feeder, Club.....). Il pourra également participer au Critérium 2017 pour se qualifier pour les championnats Coup 2018. Aucun dossier disciplinaire ne sera transmis à la FFPSC

- *Non-participation à un championnat après qualification ou inscription.*

Divers disfonctionnements ont été observés en 2016 (Christophe GARCIA absent D1 Moulinet sans avoir prévenu, retrait très tardif Jean Pierre VILDARY la veille du championnat de D2 Coup). Il a pu être fastidieux de consolider certaines listes des participants. Ces cas ont été évoqués en réunion du Comité Directeur. Il a été décidé de ne pas prendre de sanction particulière pour ces disfonctionnements.

Pour les saisons à venir, les licenciés doivent être conscients qu'ils sont responsables de ce qu'ils font. Tous les licenciés doivent assumer leurs inscriptions par respect aux organisateurs et aux autres participants. Si de nouveaux incidents devaient avoir lieu à l'avenir, des sanctions pourraient être prises et des dossiers disciplinaires seraient alors transmis à la Fédération.

- *Nombre important de désistements pour la ligue Mixte*

6 désistements ont été observés parmi les montants potentiels en ligue Mixte. Il n'était initialement prévu que 2 restants. Ce cas de figure n'avait pas été évoqué lors de la présentation du règlement en début du championnat. En réunion du Comité Directeur, il a décidé de maintenir en D1 tous les pêcheurs classés dans les 13 premiers. Par ailleurs, pour éviter de limiter le nombre de montants 2017 entre la D2 Coup et la D1 Coup, il a également été décidé d'organiser la D1 2017 à 27 pêcheurs.

Pour les années à venir, le nombre de restants sera définitivement fixé avant les championnats. En cas de nombre important de désistements, des pêcheurs potentiellement qualifiés pour un échelon supérieur mais ne pouvant pas y participer pourront redescendre à l'échelon inférieur (alignement sur règlement national).

- *Choix des parcours*

Ces dernières années, certains parcours utilisés en championnat se sont avérés particulièrement décevants d'un point de vue richesse halieutique. Par ailleurs, la D2 Coup de cette année a rappelé, si cela était utile, qu'une rivière pouvait s'avérer très capricieuse en fonction des conditions météorologiques. En conséquence, certains championnats ont eu lieu dans des conditions très difficiles ce qui n'a été satisfaisant ni pour les pêcheurs ni pour les organisateurs. En 2017, la commission « championnat » du CD87 va être réactivée pour valider les parcours retenus.

- **Vœu section concours**

Un seul vœu avait été proposé par une section concours cette année (APVG : entière liberté aux organisateurs de concours critérium en terme de règlement : technique, points, dotation ...).

Ce vœu a été débattu en comité directeur et après un vote, il a été décidé de ne pas le soumettre au vote de l'AG (Comité Directeur opposé à ce vœu à une très courte majorité)

D) Perspectives Saison 2017

CD87 FFPS & Commission Eau Douce:

Assemblée électorale CD87 FFPS à organiser d'ici fin mars 2017 (Période 2017-2020)

Assemblée dissolutive CD87 FFPSC et Assemblée Constitutive Commission Eau Douce à organiser avant fin Janvier 2017

Critérium HV 2017 :

Le prochain critérium comptera 11 ou 12 concours avec 6 résultats qualificatifs. Règlement idem 2016.

Critérium Feeder HV 2017
Formule 2016 reconduite.

Actions envers les jeunes Pêcheurs

Le CD87 organisera la finale du Critérium Jeunes Pêcheurs de la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne.

E) Calendrier 2017

Un calendrier 2017 préliminaire établi sur la base des premières infos FFPS et les propositions de chaque club a été présenté. L'objectif est de finaliser le calendrier avant février 2017.

Principaux points qui restent à trancher : attribution championnats Départementaux, dates championnats régionaux, dates épreuves feeder.

F) Infos diverses

Vidange Saint-Pardoux : La vidange débutera à partir de mi-août. La pêche sera interdite à cote -2,5 m.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la réunion à 20 h15.

Le secrétaire,
Christophe GERMANNAUD

Le président,
Marc DRUTEL